

## Canton Le Mans 6

**Isabelle COZIC-GUILLAUME**  
Conseillère départementale

**Christophe COUNIL**  
Conseiller départemental  
Maire adjoint du Mans

Monsieur Serge REBOUL  
La Poste  
Directeur Régional du réseau et banque de  
Maine-Anjou  
2 Boulevard René Levasseur  
72080 LE MANS cedex 9

Le Mans, le 03 août 2016

Objet : fermeture du  
Bureau Le Mans – Les Pins

Monsieur le Directeur régional,

Suite à notre échange avec M. Yves DUBOIS, chef de projet Transformation réseau pour la Direction régionale Maine-Anjou, nous souhaitons vous faire part de notre totale opposition à la fermeture du bureau de poste Le Mans – Les Pins situé sur notre canton.

Lors de cet entretien, nous avons pris note des arguments avancés par La Poste pour justifier cette fermeture. Toutefois, à nos yeux, rien ne peut justifier la suppression de ce service public de proximité implanté depuis 1947 au cœur des Quartiers Sud du Mans.

Nous souhaitons nous faire le relais de l'inquiétude des habitants des quartiers Cité des Pins, Oasis, Maroc et Ronceray confrontés à cette décision brutale. Inquiétude qui s'est traduite par la signature par plus de 1 800 habitants de la pétition initiée par la Confédération Syndicale des Familles.

Plusieurs arguments nous conduisent à affirmer notre opposition à cette fermeture :

- Dans le dernier avenant au Contrat de présence territoriale 2014-2016, La Poste s'est engagée à renforcer sa présence dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, or le bureau de Poste Le Mans - Les Pins est situé au sein d'un quartier bénéficiant d'un tel classement. Cela se traduit notamment par le fait qu'un quart de l'activité bancaire du bureau de Poste relève d'un caractère social (versement de prestations sociales, règlement de factures en espèce ou mandat ...).

- Avec près de 150 clients par jour, le bureau Le Mans-Les Pins a montré qu'il restait un service très fréquenté par les habitants du secteur malgré la dégradation des services qui leur sont proposés puisque ses horaires d'ouverture sont limités à 35 heures par semaine et que la présence d'un conseiller bancaire y est désormais très aléatoire. Cette fréquentation est d'ailleurs stable sur les dernières années alors que La Poste annonce une baisse de 4.2 % de la fréquentation de ses bureaux de poste entre 2014 et 2015 au plan national.

- L'ouverture d'un relais Poste dans un commerce du quartier se traduirait immédiatement par une nette dégradation des services aux usagers tant pour les opérations courriers que pour les opérations bancaires. Nous notons d'ailleurs que le site d'implantation pressenti (Carrefour market) ne dispose pas de l'espace suffisant pour ouvrir ce relais.

- La fermeture du bureau de poste conduirait à la disparition du distributeur de billets accessible 24h sur 24 obligeant les clients bancaires de La Poste à se rendre à Vauguyon ou Pontlieue. Il en serait de même pour l'ensemble des activités bancaires.

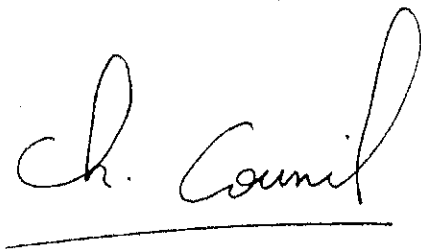
- Les Quartiers Sud du Mans comptent aujourd'hui 33 000 habitants pour 3 bureaux de poste (Les Pins, Pontlieue et Vauguyon) soit une moyenne d'un bureau pour 11 000 habitants. Fermer le bureau de poste Le Mans - Les Pins conduirait à un bureau de poste pour 16 500 habitants soit le double de la moyenne départementale (un bureau pour 8 368 habitants) qui est déjà très élevée par rapport à la moyenne nationale (d'un bureau pour 7 084 habitants).

L'ensemble de ces éléments nous conduisent à réaffirmer fermement notre opposition à la fermeture du bureau de poste Le Mans – Les Pins. Nous ne pouvons pas nous satisfaire du report annoncé et exigeons l'abandon du projet de fermeture de ce bureau de poste dont l'utilité n'est plus à démontrer.

Nous restons à votre disposition pour un éventuel échange.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur régional, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Conseiller Départemental



Christophe COUNIL

La Conseillère Départementale



Isabelle COZIC-GUILLAUME